

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

# JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Redacteur en chef: Dr J. I. DESROCHES.

## COMITÉ DE RÉDACTION

Dr A. T. BRASSEAU.  
Dr NORBERT FAFARD.  
Dr JOS. ASSILIN.  
Dr H. E. DESROSIERS.  
Dr A. LAMARCHE.  
H. R. GRAY.  
Dr A. J. B. ROLLAND.  
Dr J. E. BERTHELOT.  
Dr S. LACHAPELLE.  
Dr J. D. GAUTHIER.  
Dr C. N. BARRY.  
F. B. LAVAL EE.  
Dr H. JEANNOTTE.

Dr J. A. LARAMÉE.  
Dr E. P. LACHAPELLE.  
Dr A. B. LAROCQUE.  
Dr A. A. FOUCHER.  
J. L. ARCHAMBAULT.  
Dr A. LAPORTE.  
Dr M. J. PALARDY.  
Dr G. ARCHAMBAULT.  
Dr V. T. BRISSON.  
Dr ED. GAUVREAU.  
JOS. HAYNES.  
S. LACHANCE.  
Dr J. A. LE BLANC.

Dr W. H. HINGSTON.  
Dr W. MOUNT.  
Dr L. J. V. CLÉROUX.  
C. A. PFISTER.  
L. H. ARCHAMBAULT.  
EMILE VANIER.  
Dr Ls LABERGE.  
Dr S. DUVAL.  
Dr A. PICHÉ.  
D. J. E. TREMBLAY.  
J. Z. RESTHER.  
Dr J. PELLETIER.  
Dr F. C. T. LAMOUREUX.

*Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit  
être adressé au*

Dr J. I. DESROCHES, No 1155, rue Mignonne, ou Boite 2027 P.O., Montreal.

## REVUE MENSUELLE

**Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.**

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

ANNONCES: \$10.00 la page, -\$12.00 la demi-page, -\$7.00 le quart de page.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

## COLLABORATEURS ETRANGERS

*DE FRANCE* : MM. les docteurs C. Degoix, F. Brémond, Jos. de Pietra Santa, de Paris ; M. le docteur Lavrand, de Lille ; M. Wagner, architecte, de Grenoble.

*D'ESPAGNE* : MM. les docteurs Tolosa Latour, Don Benito Aviles, de Madrid ; MM. les docteurs G. Gélabert, Pedro Garcia Faria, Viura Y Carreras, de Barcelone ; Don E. Estada, ingénieur, de Palma ; Don Manuel de Luxan y Garcia, Capitan de ingénieur, de Guadalajara.

*D'ITALIE* : MM. les docteurs S. Zinno, Magotta, Alfonso Montefusco, Bifulco, H. Caro, Luigi Maramaldi, de Naples ; M. le docteur G. Galli, de Plaisance ; M. le docteur G. Bardaloni de Fano ; M. le docteur Carlo Giorgiéri, de Florence.

*DE TURQUIE* : MM. les docteurs D. Péchédimaldji, D. Utudjian, Violi, le colonel Bonkowski Bey, chimiste, de Constantinople.

*DU GRAND-DUCHÉ DE FINLANDE* : M. le docteur A. Palmberg, de Boraga ; M. le docteur Asp, de Helsingfors.

*DE HONGRIE* : M. le docteur Joseph Korosi, de Budapesth.

*DE ROUMANIE* : M. le docteur J. Félix, de Bucharest.

*D'IRLANDE* : M. le Dr A. Harkin, de Belfast.

*DE SUISSE* : M. le docteur W. Schulthess, de Zurich.

*DE GRECE* : M. le docteur Zinnis, d'Athènes.

*D'AFRIQUE* : M. le docteur E. L. Bertherand, d'Alger.

Notre Correspondant en Europe est M. A. HAMON, n. 132, Avenue de Clichy Paris.

---

## LE VIN DE MESSE " INGHAM & Co."

Le vin, cette liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin, est aussi vieux que l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un aliment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se retrouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire, quand on achète un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse l'acheteur de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe " INGHAM & Co." est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est destiné au Saint Sacrifice de la Messe. D'ailleurs, des certificats de Son Eminence le Cardinal Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal en sont une sûre garantie.

Nos lecteurs trouveront le VIN DE MESSE " Ingram & Co." chez **CHS. LACAILLE & Cie**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce Vin, à Montréal ; Importateurs d'Epicerie, Vins et Liqueurs en gros, No. 329, RUE ST-PAUL, et No 14, RUE DIDIER, Montréal.

En vente aussi chez les principaux Epiciers.

# JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. V.

MONTREAL, OCTOBRE, 1888.

No 6.

## SOMMAIRE

Traité Élémentaire d'Hygiène privée : des boissons.—L'absinthe et ses effets.—La gymnastique.—Bains et égouts publics.—Appel aux mères.—Falsification.—Inspection des denrées alimentaires et du lait.—L'alcoolisme.—La chambre et le lit du malade.—Teinture pour les cheveux de Ayer.—Pommade pour teindre les cheveux.—Falsification de l'huile de foie de morue.—La variole à Granby.—L'Automne.—Bulletin mensuel.—De l'emploi des tuyaux en plomb pour la conduite des eaux alimentaires.

## TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'HYGIÈNE PRIVÉE

NEUVIÈME LEÇON

### De l'Alimentation (Suite)

DE LA BIÈRE.—La bière est une autre boisson fermentée, qu'on fabrique avec du houblon et certaines matières végétales riches en amidon, telles que l'orge, le froment, l'avoine, le seigle, le maïs, le riz, la pomme de terre, etc. Mais l'orge est la matière généralement employée, parce qu'elle est la plus économique et que la germination est, en outre, plus facile à diriger.

HISTORIQUE DE LA BIÈRE.—La bière remonte bien haut dans l'antiquité. On la trouve d'abord chez les Égyptiens, où elle est appelée *vin de Peluse*, du nom

de la ville qui fabriquait une bière fort estimée. C'est de là qu'elle se serait répandue en Europe. Les Romains l'appelaient *berevisia*, les Français *cervoise* et les Allemands *bier*. L'usage s'en continue sans interruption à travers les siècles, et surtout chez tous les peuples des climats froids ou tempérés. De nos jours sa consommation devient la plus considérable parmi les boissons fermentées. A cet égard, elle mérite que nous nous en occupions comme boisson alimentaire.

COMPOSITION DE LA BIÈRE.—En général, la bière bien faite renferme de l'eau, de l'alcool, de la glucose, des matières extractives ou grasses, des essences aromatiques, le principe amer du houblon, des matières albumineuses, de la glycérine, de l'acide acétique, de l'acide lactique, de l'acide carbonique libre, de l'acide silicique, des phosphates de potasse, de magnésie, de chaux, des chlorures de sodium et de potassium, de la silice.

Il y a diverses espèces de bière, qui tiennent leurs différences de force et de couleur des proportions variables dans les quantités de grain et de houblon employées, à la torréfaction poussée plus ou moins loin, à la concentration du moût. Aussi chaque pays a sa bière propre. C'est pourquoi on dit : bière française, bière anglaise, bière allemande, bière autrichienne, bière belge, bière américaine, bière canadienne.

**LES ALTÉRATIONS ET FALSIFICATIONS DE LA BIÈRE.**—La bière, comme tous les liquides fermentés, s'altère facilement sous l'influence des fermentations des acides acétique et lactique. Dans ce cas, elle se trouble, s'évente, perd son odeur aromatique, et prend une saveur fade et nauséabonde. Une bière qui aigrit devient insalubre, et dans cet état elle attaque facilement les métaux : plomb, cuivre, zinc. Plusieurs cas d'empoisonnement par le plomb ont déjà été signalés. Pour éviter ces inconvénients, l'usage des vases et tuyaux de plomb est prohibé dans les brasseries. Ces appareils doivent être en étain fin ou en cuivre étamé.

On peut rendre la limpidité à la bière par l'addition d'une solution de sel gris ; soumettre la bière éventée à une nouvelle fermentation en y ajoutant du sucre candi ; lui enlever sa saveur aigre par la craie ou le carbonate de potasse ; faire disparaître son goût de fût ou moisi par le charbon animal ; mais malgré cela on n'aura jamais que de la bière médiocre.

Maintenant, l'industrie moderne a tenté d'introduire dans la préparation de la bière diverses substances pour remplacer le houblon par le buis, la gentiane, le quassia, l'aloès, la strychnine, l'acide picrique, etc., le malt par le sucre de fécule, dont on obtient la saccharification en traitant par l'acide sulfurique arsénical, etc. Tous ces moyens de substitution ont des inconvénients sérieux pour les buveurs. L'Etat doit avoir des chimistes experts pour surveiller la fabrication de la bière et faire punir les fraudeurs.

**MOYENS DE CONSERVATION DE LA BIÈRE.**—Une bière en tonneau, mise dans une cave pour la consommation, est exposée aux émanations malsaines de la cave, qui favorisent considérablement son altéra-

tion. Dans ce cas, on doit donner au tonneau une prise d'air du dehors. Une bière riche en alcool et fortement houblonnée se conserve plus longtemps. Pasteur recommande de chauffer la bière à une température suffisante pour détruire les germes. Cette bière mise en bouteilles donne d'excellents résultats.

**USAGES DE LA BIÈRE.**—La bière est une boisson alimentaire d'une certaine valeur nutritive. Aliment réparateur et combustible à la fois, la bière fait engraisser assez rapidement. Les bières ordinaires, par la petite quantité d'alcool qu'elles contiennent, sont légèrement stimulantes. Les bières fortes, contenant beaucoup d'alcool, produisent une excitation plus considérable et déterminent souvent l'ivresse accompagnée d'hébétéude, de tristesse, de sommeil lourd et prolongé et, au réveil, de lourdeur de tête, de chaleur brûlante de la gorge, de douleur de l'estomac suivie de pituite. L'ivresse déterminée par la bière, comme par toutes les boissons alcooliques, est très dangereuse. La bière, pour être hygiénique, doit être prise à doses modérées et au temps du repas. Avant le repas, elle diminue l'appétit, et après, elle arrête la digestion.

L'abus de la bière a les plus terribles conséquences, comme nous le verrons plus loin.

**LE THÉ**—Le thé provient des feuilles d'un arbrisseau toujours vert, originaire de la Chine et du Japon. Son usage est aujourd'hui très répandu dans le monde entier.

**COMPOSITION DU THÉ.**—Le thé est composé de 20 à 30 pour 100 de substances azotées, d'une huile essentielle aromatique, qui donne au thé son arôme, d'un alcaloïde appelé théine qui est très soluble dans l'eau bouillante. Ses pro-

priétés excitantes et nutritives en font une boisson très recherchée de tout le monde.

#### LES DIFFÉRENTES VARIÉTÉS DE THÉS.

—Il y a dans le commerce deux grandes variétés de thés : les thés verts et les thés noirs.

Ces thés verts et noirs sont des feuilles du même arbrisseau, mais dont les feuilles ont été récoltées à des époques différentes, et auxquelles on fait subir un mode de dessiccation plus rapide pour le vert et plus lente pour le thé noir.

**LES THÉS VERTS.**—La récolte des feuilles pour la fabrication des thés verts a lieu en avril. C'est à cette récolte qu'appartiennent les quatre variétés de thés verts appelés : 1. le thé hiswen ou hysson, à feuilles grandes roulées dans le sens de la longueur ; ce thé est un des meilleurs et des plus recherchés ; 2. le thé chulan, n'ayant de différence avec le premier que par son arôme, qui est plus prononcé, et son odeur, qui est plus suave ; 3. le thé perlé, dont les feuilles sont roulées dans les deux sens ; 4. le thé poudre à canon, ainsi appelé parce que l'enroulement de ses feuilles, si finement fait, lui donne la ressemblance des grains de poudre. Tous ces thés sont les plus usités dans la consommation.

**LES THÉS NOIRS**—Parmi les thés noirs, nous trouvons 1. le pehoé ou peko, formé de feuilles très jeunes et recouvertes d'un duvet, à odeur suave ; 2. le thé souchon ou souchong, qui constitue un thé noir inférieur au premier. D'ailleurs, les thés noirs sont peu en usage.

**LE RÔLE HYGIÉNIQUE DU THÉ.**—Le thé a une action bienfaisante sur l'organisme humain. L'infusion de thé prise chaude exerce une double action : l'eau chaude, d'abord, augmente la température du corps, accélère la circulation du sang, et

détermine même des sueurs abondantes ; le thé de son côté, excite le système nerveux, et partant toutes les fonctions de l'économie, mais en particulier les fonctions de digestion. C'est pourquoi on considère le thé comme un digestif par excellence. Un nombre infini de personnes s'en trouvent bien dans les indigestions, les inappétences, les douleurs d'estomac (gastralgies), les coliques abdominales, dans tous les dérangements gastriques.

Les refroidissements qui s'accompagnent de fièvre et de malaise général, sans maladie déclarée, se guérissent admirablement bien à la suite d'ingestion de quelques tasses d'infusions chaudes de thé. La plupart des estomacs se trouvent très bien de l'usage quotidien du thé. L'infusion doit être faite dans les proportions d'un quart d'once pour deux chopines d'eau bouillante. Mais l'abus de cette boisson, surtout si elle est préparée avec le thé vert, détermine des désordres nerveux, tels que l'insomnie, une irritabilité, maladie qui prédispose aux névralgies. Les personnes nerveuses et les jeunes enfants ne doivent pas en user.

**LE CAFÉ.**—Le café est la semence d'un arbrisseau appelé caféier, originaire de la Haute-Egypte, transporté en Arabie vers la fin du XVe siècle ; le caféier est maintenant en culture dans toute cette partie de l'Asie, mais particulièrement aux environs de Moka, qui donne un café si renommé. La culture du caféier s'est successivement introduite dans les régions équatoriales de l'Asie et de l'Amérique. La Martinique, l'île Bourbon, les Antilles, l'île St-Domingue, la Guadeloupe, l'île de Java, le Brésil et Haïti, produisent du café. Le caféier ainsi transporté de la Haute-Egypte dans des régions différen-

tes, a formé les variétés nombreuses de café que nous consommons aujourd'hui.

**DU CHOIX DES CAFÉS.**—On trouve dans le commerce bien des sortes de cafés, désignés par le nom des pays d'où ils viennent. Nous en mentionnerons les principales variétés et les plus recherchés. Le café Moka est le plus estimé et nous vient de l'Arabie. Il y a plusieurs sortes de café Moka : le meilleur est cultivé dans l'Yémen et est presque entièrement consommé en Arabie, en Syrie et en Egypte. La côte orientale de l'Afrique nous fournit un café Moka dont l'odeur et la saveur se rapprochent beaucoup des bonnes sortes de Moka. Le café Martinique ou Guadeloupe est une excellente sorte. Son odeur et sa saveur sont très agréables. Il est riche en principes actifs. Le café Haïti a une saveur et une odeur moins agréables que les précédents. Le café Bourbon ou de la Réunion se rapproche du café Moka. Son arôme est moins parfait, quoique très agréable. Il a une saveur amère. On le dit émétique. Le café Java abonde sur nos marchés. Il est agréable par son arôme et sa saveur. Enfin le café d'Amérique est inférieur à ceux des autres continents.

En France, on prépare un mélange avec parties égales de café Moka, de café Bourbon et de café Martinique. Ce mélange donne une infusion dont l'arôme et la saveur le font estimer particulièrement.

**COMPOSITION DU CAFÉ**—Voici, d'après Payen, la composition du café : caféine, matières azotées, glucose et dextrine, matières grasses, cellulose, sels, huiles essentielles aromatiques.

**FALSIFICATIONS ET ALTÉRATIONS DU CAFÉ.**—Aucune autre substance alimentaire plus que le café n'est l'objet de plus

de mélanges et de falsifications. Dans le monde entier l'industrie cherche à altérer et à falsifier le café au moyen de la chicorée, du seigle, de l'avoine, de l'orge, des pois du maïs, de la sciure d'acajou, du tan, de la brique pilée, etc. Le café moulu se prête très bien à l'addition de ces substances. L'industrie va encore plus loin et elle a trouvé le moyen de fabriquer un café artificiel avec de la terre glaise. La tromperie est si bien réussie que les connaisseurs les plus habiles peuvent s'y tromper. L'homme est donc parfois trop industriel ! Comment se protéger contre de pareilles fraudes ? C'est de toujours acheter le café en grain, et de mordre dans un grand nombre, car les grains artificiels sont insipides.

**LES EFFETS DU CAFÉ.**—Le café cru est sans arôme ; c'est la torréfaction qui lui en communique en développant dans le grain une huile empyreumatique. La caféine est le principe actif du café ; elle est la matière azotée cristallisable, aliment réparateur, mais dont les propriétés stimulantes font du café une boisson parfois dangereuse. La torréfaction du café développe un autre principe actif appelé caféone, et qui remplace la caféine ; c'est une essence qui donne au café un parfum délicieux, mais dont les propriétés sont à la fois toxiques et excitantes. Sous son influence, la caféone développe un sentiment de bien-être général, et dispose admirablement aux travaux de l'esprit : les conceptions sont plus rapides et l'humeur plus vaillante. Aussi est-il passé en proverbe : " Une personne ne doit solliciter les faveurs d'une autre personne qu'après son café." " Un peu de café après le dîner fait qu'on s'estime, disait Vauvenargnes " En effet, le café procure cette gaîté expansive bien connue de ceux qui en font usage. Mais il est

quelques tempéraments, nerveux, sensibles, irritables, chez lesquels le café produit des effets fâcheux, et pour lesquels l'usage du café doit être suspendu. Aussi les personnes sujettes aux névralgies, aux palpitations du cœur, aux insomnies, l'éviteront avec soin. En temps d'épidémie, l'usage du café est utile. On a vanté le café dans l'asthme, la coqueluche, les fièvres typhoïdes, le choléra, etc. Ce breuvage, en effet, est toujours très utile dans toutes les maladies où il y a faiblesse, sueur et somnolence; mais il est contre indiqué dans tous les cas d'insomnie, d'hypocondrie et de nervosisme. Le café est un toni-nutritif excellent. Le meilleur temps pour l'usage du café est après le repas.

**MODES DE PRÉPARATION.**—Le café ne doit jamais être moulu d'avance, mais au moment de faire l'infusion. La proportion ordinaire de café par chopine d'eau est de 2 onces. On se contente d'une infusion faite une dizaine de minutes avant le repas. Une once de café par jour est une ration raisonnable. Le café préparé par l'ébullition s'altère en se dépouillant de son arôme, et présente une amertume désagréable. Le café préparé avec du lait est un toni-nutritif excellent.

**Du CHOCOLAT.**—Le chocolat est une substance alimentaire fabriquée avec un mélange égal de cacao et de sucre; il est généralement aromatisé à la vanille. La qualité du chocolat dépend du choix que l'on fait des grains du cacao, et de la qualité du sucre que l'on emploie.

**LES FALSIFICATIONS DU CHOCOLAT.**—Les falsifications du chocolat peuvent porter sur chacun des éléments qui le composent. Le fabricant peut mélanger le cacao à ses cognes pulvérisées; Se servir du cacao dont il a déjà extrait le

beurre et qu'on remplace par l'huile de coco ou de la graisse de veau ou de mouton. En guise de sucre raffiné on peut employer de la cassonade vulgaire. On substitue à la vanille le benjoin ou le storax. Le fabricant pousse l'audace plus loin encore: il fabrique même du chocolat sans cacao. Il le confectionne alors avec les cognes pulvérisées et mélangées soit de farine de blé, de riz, de lentilles, ou de pois, soit d'amidon ou de fécule de pommes de terre. Puis, enfin, il faut le dire, les plus audacieux emploient la sciure de bois, l'ocre rouge, le minium, le cinabre ou sulfure de mercure, le plâtre, la craie et même la brique.

Le palais délicat de ceux qui sont habitués à prendre le chocolat reconnaît assez facilement la plupart de ces fraudes. Un chocolat bien confectionné présente une cassure nette. Mis dans la bouche, il s'y fond aisément en y laissant une espèce de fraîcheur. Un chocolat qui renferme de la farine donne la consistance d'un goût pâteux; en le faisant cuire, il exhale une odeur de colle. Le cacao contient-il de la terre, le chocolat dépose dans la tasse un sédiment terreux. Le chocolat donne-t-il, en vieillissant, une odeur de fromage, c'est qu'il renferme quelques graisses animales qui remplacent le beurre du cacao. A-t-on substitué à la vanille le benjoin ou la storax, il suffit de râper un morceau de chocolat et de jeter ses râpures dans un vase bien chauffé: l'odeur spéciale du benjoin ou du storax qui se dégage en décèle la présence, pour les autres matières qui servent encore à la falsification, les manipulations chimiques sont trop compliquées pour être mentionnées ici.

**LA VALEUR ALIMENTAIRE DU CHOCOLAT.**—Le chocolat est un aliment très nour-



rissant, mais dont la digestion n'est pas aisée, à cause des matières grasses qu'il renferme (52 p. 0/0 dans le cacao). Préparé à l'eau, il est plus digestible, mais il constipe. Mêlé au lait, il constitue une nourriture excellente, qui convient bien pour le déjeuner. Les sujets amaigris se trouvent bien du chocolat avec le lait, le beurre, la crème, les œufs, les graisses et l'huile de foie de morue. L'addition du café au chocolat, à l'eau ou au lait, constitue un mélange très aromatique et très savoureux, qui le rend particulièrement moins lourd. L'association au thé aurait les mêmes avantages d'arome et de digestibilité.

DR J. I. DESROCHES.

#### L'ABSINTHE ET SES EFFETS

Trouvant, avec raison, que nos soldats mouraient suffisamment, au Tonkin, le général de Courcy rendait, au cours de notre dernière campagne asiatique, l'arrêté suivant :

ARTICLE PREMIER.—La vente de l'absinthe est interdite à partir de ce jour dans les cafés, cabarets, et débits de boissons.

Cet arrêté était calqué sur les remarquables mesures prises autrefois contre l'alcoolisme par le général Wolseley, dans le corps expéditionnaire d'Egypte. L'absinthe est un fléau militaire plus complet, quoique moins anglais, que le whisky. Ses effets sur l'organisme humain sont, en effet, plus énergiques encore, plus prononcés, plus pernicieux. L'ivresse par l'absinthe est la plus rapide de toutes, et l'absinthisme est une intoxication plus grave, plus profonde et plus intense que l'em-

poisonnement par les autres boissons alcooliques. Ses effets (on le sait) se portent surtout sur le système nerveux. La pression tyrannique de l'absinthe, réfractaire à toute morale comme à toute médication, mène ses adeptes à la manie, au ramollissement, à la paralysie, en passant par les troubles digestifs profonds, l'émaciation prononcée, la débécance vitale extrême...

C'est depuis le passage du Saint-Bernard par le général Bonaparte, que la fée aux yeux verts s'est acclimatée en France.

Actuellement, plus de cent mille hectolitres d'absinthe sont absorbés dans nos pays, chaque année, sous forme de "purée" jaune verdâtre. (Il faut dire que les colonies, et l'Algérie notamment, en consomment une large part).

L'absinthe se répand sur les armées avec frénésie, elle y fait plus de victimes que les balles et le choléra réunis. C'est sous les armes et dans les pays chauds principalement, que se contractent les habitudes d'absinthisme. L'armée est, d'ailleurs, au dire de tous les sociologistes, la grande école d'alcoolisation.

L'intoxication absinthique confirmée se distingue par les vertiges, le délire et l'attaque d'épilepsie. Lancereaux insiste sur les douleurs articulaires et névralgiques, et les fourmillements des membres, s'exaspérant la nuit, ainsi que la sensibilité à la douleur, surtout dans les extrémités inférieures.

Le professeur Morache (de la faculté de Bordeaux) a résumé d'une manière saisissante les sinistres désastres causés par l'absinthisme : "L'intelligence et la mémoire s'alourdissent : à la stupeur succèdent des périodes d'excitation de plus en plus rapprochées ; bientôt, l'intelligence ne fonctionne plus que par éclairs, pour ainsi dire : passant par-dessus toute la série des phénomènes

morbides de l'alcoolisme, le buveur d'absinthe saute, à pieds joints, dans les accidents ultimes, dans la folie, avec les manifestations les plus dangereuses, le suicide et le crime." Le tableau n'est pas chargé, et il n'est pas besoin d'être médecin pour en retrouver l'original, tiré à maints exemplaires dans nos souvenirs intimes. " Des buveurs d'absinthe d'habitude, ajoute M. Morache, les véritables vivants sont ceux qui n'ont fait que toucher à cette passion funeste sans s'y laisser entraîner; les autres sont morts ou peuplent les maisons d'aliénés; les plus favorisés trafiquent une existence inutile à eux-mêmes et aux autres; l'animal subsiste en eux et fonctionne; mais, sous des dehors que l'éducation et l'habitude du monde peuvent améliorer, l'homme véritable, l'homme intellectuel s'est éteint pour jamais." L'abus de l'absinthe, on le voit, amène tous les effets organiques de l'alcoolisme, mais plus intenses sur le système nerveux et notamment sur l'intellect.

Ce qui rend l'absinthe plus nuisible encore, ce sont les sophistications... Préparée par des macérés d'anis, de fenouil, de genépi, et distillée selon les règles, avec de vieux alcools de vin, la liqueur d'absinthe (c'est l'*absinthe* occupée d'abord la place la plus minime), ne saurait être dangereuse, si l'on en fait un usage modéré... Mais on la prépare, communément, en mélangeant, avec des alcools de mauvaise qualité, des *essences* d'anis, absinthe, angélique, origan, nadiane, fenouil, mélis, calamus aromaticus, etc... On achève de parfumer avec le mélilot ou la fève tonda; on colore avec des feuilles d'orties ou d'épinards (quand on n'emploie pas la gomme-gutte ou le sulfate de cuivre). Ce sont les essences de cette teinture composée qui sont nuisibles; ce sont elles qui précipitent l'eau sous l'aspect d'un trouble jaune opale.

" Dans les grandes villes, nous dit Morache, certains débitants servent à leurs clients des absinthes inférieures, comme prix de détail, au prix en gros d'un alcool normal ayant payé ses droits d'entrée. On peut se demander, alors, quels toxiques on y incorpore, et frémir à la pensée du poison qui se débite à 30, 20 et même 10 centimes le verre, dans ces nombreux repaires où se réfugient les déclassés de toutes les professions, les candidats aux maisons centrales, au bagne et à l'échafaud!" — (*Journal d'Hygiène*).

Dr E. MONIN.

#### LA GYMNASTIQUE

Parmi les nombreux exercices physiques auxquels doit se livrer la jeunesse des écoles, figurent en première ligne les exercices de gymnastique. L'enfant qui pendant plusieurs heures a été assidu, a besoin de mouvement; ses poumons, qui ont respiré un air vicié, ont besoin d'oxygène, et la marche dans une cour d'école ne suffit pas pour fournir cet oxygène, il faut un exercice violent qui force pour ainsi dire l'enfant à respirer. La gymnastique remplit ce but, aussi nous applaudissons-nous de voir cet exercice devenu maintenant obligatoire, aussi bien pour les enfants que pour les adultes, aussi bien dans les pensions de jeunes gens que dans celles de jeunes filles. La gymnastique n'a pas le seul effet que nous venons de signaler: elle donne encore de la force aux muscles, elle développe la poitrine, et favorise l'accroissement général.

A la liste déjà nombreuse des instruments de gymnastique vient de s'en ajouter un nouveau. Cet instrument, inventé par un professeur suisse, est

très simple et très ingénieux. Il se compose d'une barre en acier tourné sur laquelle glissent deux tubes en cuivre, dans lesquels passent des ressorts ; au milieu de la barre est une virole d'arrêt. Cet instrument, qui a nom *sthénogène*, remplace avec avantage les xylofers et la vieille barre à sphères, car tout en exécutant les mêmes mouvements, dans toutes les positions que l'on peut prendre, on fait effort musculaire ; en le tenant comme la barre à sphères, faisant la flexion des avant-bras pour amener la barre aux épaules, la contraction musculaire de dedans en dehors écarte les tubes en cuivre, et donne à la cage thoracique le plus grand développement qu'elle puisse avoir. Nous ne pouvons donc que nous féliciter de la trouvaille de ce nouvel instrument, d'autant plus utile et plus ingénieux qu'il est peu encombrant.

(*Le Petit Médecin.*)

#### CANAUX ET ÉGOUTS PUBLICS

Extrait du rapport sanitaire de Montréal.

La question de nos égouts publics est, certainement, entre les questions importantes pour la salubrité de notre ville, celle qui devrait avoir la prédominance sur beaucoup d'autres. En effet, l'approvisionnement d'une eau pure et un système d'égouts perfectionné, ne sont-ils pas reconnus partout comme la base fondamentale de l'hygiène et de la santé publique.

Jusqu'à ces dernières années, qu'a-t-on fait à Montréal, si ce n'est de creuser et de construire à la hâte 100 verges d'égouts par-ci, 100 autres par-là, sans s'occuper, souvent, si leurs dispositions seraient assez profondes pour égoutter les

caves sur leurs parcours, et sans prévoir si les maisons à deux étages, qui les bordent actuellement, ne seront pas, dans quelques années, à cinq ou six étages ; et puis le problème de leurs raccordements et de leurs connexions futures, y avait-on même pensé ? C'est à peine si nous avons quatre-vingt-dix milles d'égouts, tandis que la ville compte, je crois, à peu près, 150 milles de rues.

Cependant la plupart des propriétaires, encore plus les locataires, sont intéressés et anxieux de les avoir au plus tôt, les premiers, pour l'augmentation en valeur de leurs propriétés, les autres, pour leur propre sécurité. Il faut bien avouer que depuis quelques années les rôles ont bien changé ; jadis il fallait le consentement de la majorité des propriétaires pour avoir un canal, tandis qu'aujourd'hui la demande de l'autorité sanitaire est suffisante ; mais à quoi bon tout ce retard, ces visites, inspections et rapports, quand il est reconnu que la canalisation est un des principaux facteurs de la santé publique ?

Pourquoi le Conseil ne ferait-il pas l'emprunt nécessaire pour couvrir le coût de construction de la balance de nos égouts publics, c'est-à-dire à peu près 50 milles de longueur ? Il faudrait pour l'avenir ne plus permettre l'ouverture d'une rue à l'usage public sans que les égouts y aient déjà été mis. En agissant ainsi, des années de souffrances seraient épargnées au public, et ceci permettrait aussi à nos ingénieurs de les aboucher et de les bâtir avec beaucoup plus de régularité, de proportion et de convenance pour la décharge rapide de leurs immondices. Dans tous les cas, on devrait défendre l'érection de maisons sur les rues ou ruelles où il n'y a pas d'égouts ; on préviendrait ainsi ces spéculations mesquines qui font que les terrains bas, bou-

eux, marécageux, etc., sont les premiers choisis, en raison de leur peu de valeur et sont aussitôt convertis de bâtisses à logements, et deviennent des sources de maladies pour les pauvres familles qui vont les habiter ; ce sont de véritables spéculations sur la santé de ces mêmes locataires.

La ventilation de nos égouts devrait aussi être plus complète, les regards (man hole) au centre des rues y devraient être plus nombreux.

Le minimum de distance ne devrait pas être de plus de 100 pieds, et leurs couverts devraient être troués et entretenus ouverts, au moins dans les saisons où il n'y a pas de neige. Les bouches d'égouts (gullies) qui longent nos trottoirs, devraient aussi être multipliées, et ne devraient pas être à (traps) fermeture hydraulique ; comme leurs noms l'indiquent, bouches d'égouts, celles-ci devraient servir de communication directe de leur atmosphère avec l'air extérieur, de vraies conduites respiratoires. Si par hasard leur proximité les rendait offensives, on pourrait, dans ces cas exceptionnels, les munir d'un coupe-air. L'hiver, comme les regards au milieu des rues se couvriraient de neige, et ne pourraient pas être découverts pour la sécurité des traîneaux, ces bouches devraient être entretenues ouvertes par un moyen ou par un autre ; si on craignait que les tempêtes pussent les clore on pourrait les surmonter de tuyaux. Les culs-de-sac (blind-end) devraient être munis d'un tuyau ventilateur, surtout ceux qui se trouvent en amont aux extrémités des égouts.

Pour le bénéfice de leur bon fonctionnement, et pour y prévenir la putréfaction, à l'avenir on ne devrait plus y permettre la connexion des fosses d'aisance ordinaires, car la solidité des matières

ralentit le transport des immondices, quand elles ne les obstruent pas complètement. Le curage des égouts devrait se faire régulièrement, et pour cela, il faudrait des égouttiers qui les visitassent constamment.

Dr L. LABERGE.

#### APPEL AUX MÈRES

Il est des fleurs pâles et frêles  
Qui croissent entre les pavés,  
Des oisillons qui n'ont pas d'ailes  
Pour s'enfuir vers les bois rêvés ;

Des enfants qui n'ont pas d'enfance,  
Qui jamais n'ont cueilli des fleurs,  
Et qui vivent dans l'ignorance  
Des plus simples de nos bonheurs.

Petits enfants des grandes villes,  
Dans la rue et sur le trottoir  
Ils vont, traînant leurs pas débiles,  
Depuis le matin jusqu'au soir.

Ils n'ont jamais marché dans l'herbe,  
Sur la mousse au bord des forêts,  
Ou, joyeux, rapporté la gerbe  
D'épis glanés dans les guérets.

L'air pur, la joie et la lumière,  
Il en faut pour s'épanouir  
Aux plantes qui montent de terre,  
Aux enfants pour ne pas mourir.

Mères, vous qui faites la vie  
Si belle à vos joyeux enfants,  
Vous dont la tendresse infinie,  
Les veut si gais et si contents ;

Enfants, pour qui l'été ramène  
Tous les bonheurs accoutumés,  
Qui retrouverez dans la plaine  
Les blés d'or, les prés embaumés,

Oh ! pensez à ceux qui languissent  
Tout l'été dans nos murs brûlants,  
Et que des mères vous bénissent  
Pour avoir sauvé leurs enfants.

ELISE DE PRESSENSÉ.

(Document du récent Congrès de Zurich).

## FALSIFICATION

Les analystes publics de la Puissance constatent que l'adultération des aliments a porté surtout cette année, sur le lait et la poudre à pâte.

Sur 330 échantillons de lait, on en a trouvé cinquante-cinq falsifiés et sept douteux.

Quant aux poudres à pâte, sur 81 échantillons qui ont été examinés, plus de 40 étaient adultérés, et renfermaient des substances préjudiciables à la santé.

Le café que l'on boit de confiance n'a de café que le nom.

On nous vend et l'on nous fait boire, sous cette étiquette, de la pur echicorée ou un amas d'ingrédients aussi peu agréable au goût que d'une digestion difficile.

Les analystes publics ont établi qu'au moins vingt-cinq pour cent des cafés livrés à la consommation contenaient des matières étrangères.

Jolies proportions dans le pourcentage des falsifications ! L'homme devient parfois trop industriel ! Quelle législation pourra mettre une barrière à ces déplorables fraudes ?

## INSPECTION DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DU LAIT.

*Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles. (Statut 48-49 Victoria, Chapitre 67).*

Par l'article sixième de ce statut : "Le conseil de toute cité, ville, comté ou village, pour ranommer un ou plusieurs inspecteurs des substances alimentaires, etc., et les inspecteurs auront, pour les fins du présent acte, tous les pouvoirs

que le présent confère aux préposés du revenu de l'intérieur ; ils pourront se procurer des échantillons, et sur l'offre des honoraires fixés par le gouverneur en conseil, en faire faire l'analyse par l'analyste officiel, et recouvrer toutes les amendes imposées à leur poursuite : et ces dernières pourront être utilisées et distribuées de la manière que le conseil de la cité aura bien voulu prescrire".

Le gouvernement fédéral espérait, par ces clauses, favoriser la nomination d'inspecteurs de denrées alimentaires, etc., dans les différents centres de population, et y empêcher l'adultération en rendant l'inspection aussi générale que possible. Il est étonnant que les villes de la Puissance n'aient pas mis plus à profit les avantages de cet acte, en introduisant chez elles ce système d'inspection si peu coûteux et si nécessaire à la protection de la santé publique.

L'année dernière le comité avait compté commencer l'inspection des aliments, et principalement celle du lait, avec un montant de \$300 ; malgré la modicité de cette somme, on espérait parvenir à payer les déboursés d'initiation jusqu'à la perception des premières amendes recouvrées à la poursuite des inspecteurs, et ensuite il aurait été facile de continuer, en mettant en proportion les dépenses de nos inspecteurs avec leurs revenus. Mais on oubliait alors que la charte de la cité veut que tout argent perçu par un département soit déversé directement dans le trésor de la corporation ; et bien plus, qu'il n'est permis à aucun comité de faire des dépenses au delà de son contingent des dépenses imprévues sans faire une demande spéciale d'appropriation au Conseil de Ville lui-même. Une demande d'appropriation fut donc adressée au Conseil sous forme de rapport, expliquant que le montant

des \$300 qui se lit porté au débit du Bureau de Santé, ne serait là que pour satisfaire la loi de la charte, mais qu'en réalité il n'en existerait pas, puisque cette somme serait remboursée dans la cour du Recorder par les amendes des nouveaux inspecteurs, et que, suivant toutes les probabilités, ces amendes doubleraient si elles ne triplaient pas ce montant de \$300, d'autant plus que, d'après ce statut, le minimum de pénalités contre l'adultération pouvant rendre les aliments nuisibles à la santé, est de cinquante dollars.

Le Conseil, tout en reconnaissant la valeur de cette requête, répondit que les fonds nécessaires seraient demandés au comité des finances; et celui-ci, pour cause de déficit dans son budget, déclina la responsabilité de fournir le montant demandé.

En attendant une décision plus favorable, il faudrait, suivant les pouvoirs du règlement 105, que votre Comité nommât un inspecteur du lait, qui éprouverait le lait, émettrait les licences, et tiendrait registre des noms et résidences de ceux qui les recevraient. Il serait aussi de son devoir de visiter les étables et terrains où les vaches sont nourries, et de s'assurer de la salubrité de ces établissements au point de vue de la ventilation et du drainage.

L'importance de cette inspection est trop grande pour qu'on puisse la discuter, chacun le reconnaît, surtout pour notre ville, où les enfants nourris au biberon sont si nombreux; une inspection stimulerait les laitiers négligents et malpropres, à entretenir convenablement non seulement leurs vaisseaux, mais aussi leurs étables et leurs bâtiments. Dans les visites que nos officiers ont faites avec l'inspecteur du gouvernement aux différentes étables et laiteries dans les

paroisses avoisinant Montréal, ils ont pu s'assurer de la malpropreté de la plupart des laitiers, surtout pour la négligence de l'enlèvement du fumier près de leurs étables; c'est tellement passé à l'état d'habitude chez eux, que la plupart des laitiers doutent que la fermentation des fumiers soit malsaine. Un de ces laitiers, qui prétendait vendre un lait plus pur que les autres parce qu'il le transportait dans des bouteilles hermétiquement closes, avait eu la négligence de laisser accumuler dans le sous-sol de son étable le fumier des 80 vaches qu'elle renfermait; il y avait là une accumulation de plus de trois cents charretées datant de plusieurs mois; les puits qui servent à abreuver ces vaches sont si près des étables et des fumiers, que leurs eaux ne peuvent faire autrement que d'y être polluées; quelques-uns sont surmontés de dalots qui amènent les eaux des pluies; on en a vu un qui avait été placé sous l'étable même pour éviter le charroyage des eaux. Enfin d'après leur rapport, ils n'avaient pas trouvé un établissement de laitier qui fût complètement irréprochable sur tous les points.

---

#### L'ALCOOLISME

---

La Société française de Tempérance vient d'accorder sa plus haute récompense, en l'année 1883, à notre confrère et ami, M. le Dr E. Monin, pour son travail sur *l'Alcoolisme*. Notre confrère, passé maître dans l'art de la vulgarisation, a traité, avec son talent ordinaire, cette question palpitante d'actualité.

Jamais publication n'est venue plus à propos, à ce moment où l'alcoolisme, qui faisait déjà plus de victimes que

toutes les autres épidémies, augmente encore le nombre de ses victimes par le manque des eaux-de-vie de bonne qualité et par la consommation de produits malsains qui agissent sur l'organisme, non seulement par l'alcool, mais encore par les poisons qu'ils contiennent.

Il faut faire la guerre à l'alcoolisme comme à la morphinomanie, et ce n'est qu'en répandant dans le public des conseils, des ouvrages comme celui de notre confrère, qu'on aura quelque chance de voir diminuer le fléau qui sévit un peu dans tous les pays de la terre.

Ce n'est qu'en signalant toujours et toujours le danger de l'ivrognerie, habitude odieuse, et en propageant de saines doctrines, que ce vice pourra disparaître. Le plus souvent, l'ivrogne ne sait où le conduit l'abus des boissons ; l'ignorance est son excuse.

Ce prétexte d'ignorance ne doit plus exister ; dès les bancs de l'école, il faut apprendre à l'enfant à quoi est exposé le buveur.

Les anciens mettaient en état d'ivresse des *Ilotes* qu'ils montraient ensuite aux enfants pour les détourner de l'ivrognerie. Hélas ! chez nous, il n'est plus besoin d'enivrer personne, car il n'existe pas de village qui ne possède ses quelques *Ilotes*, esclaves de la bouteille et du petit verre. On les voit d'abord chancelant à peine dans les rues, semblant défier le poison, mais, peu à peu, leurs mouvements perdent de leur assurance ; puis ils sont obligés de "cuver" selon l'expression populaire, ne pouvant se traîner en public, jusqu'au jour où le *delirium tremens*, accomplissant son œuvre, après en avoir fait des brutes, porte leur fureur contre eux-mêmes et les conduit au suicide.

J'ai, dans un court espace de six ans, et sur une population de 1,500 âmes à

peine, constaté quatre suicides accomplis dans ces tristes conditions.

"Le *delirium tremens*, dit en effet le Dr Monin, survient rarement chez des individus qui n'ont pas l'habitude de l'ivresse : fréquent chez l'"*ébrio-sus*", il est rare chez l'"*ébruius*,"—pour employer les appellations si commodes par lesquelles les Latins distinguent l'homme ivre d'occasion de l'ivrogne de profession.—Le *delirium tremens* est un délire défensif et logique, qui s'exerce assez ordinairement contre des ennemis imaginaires. Phénomène dépressif ou d'épuisement, il survient souvent chez l'ivrogne à la suite de la moindre commotion physique ou morale venant rompre brusquement son équilibre nerveux artificiellement maintenu. Le sujet désordonné, hagard, est en proie à la plus prodigieuse des agitations. Ses yeux roulent dans ses orbites, ses dents sont serrées, son visage est agité sans cesse de grimaces désordonnées. Les mouvements sont dirigés par l'incohérence et la jactitation. Des paroles entrecoupées se pressent dans sa bouche et coïncident avec l'incessante mobilité de ses hallucinations."

Les quatre suicides que j'ai observés ont, en effet, toujours eu pour cause le désir d'échapper à des accusations imaginaires, et de se soustraire à la justice pour des crimes inventés aussi monstrueux qu'in vraisemblables.

Dr DEGOIX (de Paris).

#### LA CHAMBRE ET LE LIT DU MALADE

La chambre la meilleure pour un malade sera celle qui recevra le plus de lumière et dont l'exposition au midi, excepté pour les pays chauds, permettra de laisser pénétrer le soleil. Ou le soleil

n'entre pas, le médecin entre souvent.' Si ce proverbe italien est vrai en ce qui concerne les personnes valides, a plus forte raison doit il être juste pour les malades.

La température de la chambre de devra jamais dépasser 17° : la garde-malade réglera donc le chauffage de manière à conserver une chaleur inférieure à ce chiffre, mais ne s'abaissant pas au-dessous de 14°. Comme guide, un thermomètre accroché au mur sera indispensable.

L'air de la chambre, quel que soit la maladie, devra être renouvelé matin et soir, même en hiver ; pendant les chaleurs de l'été, la fenêtre pourra rester ouverte si l'on a la précaution d'éviter tout courant d'air qui pourrait être nuisible au malade.

Le lit, en fer de préférence, et muni d'un sommier et d'un matelas de crin sera dépourvu de rideaux, ces objets de luxe ayant le grand défaut de retenir l'air vicié et les émanations malsaines qui parfois s'échappent du lit. On ne sera pas tenté, ces rideaux manquant, d'enfermer, comme on le fait trop souvent, le malade au milieu du foyer même d'infection à l'influence néfaste duquel on doit le soustraire, sous prétexte de protéger ses yeux contre la lumière trop vive d'une lampe ou du soleil. Un écran, toujours facile à improviser à l'aide d'un carton, d'une serviette ou d'un morceau d'étoffe, suffira, s'il s'agit d'une lumière que l'on ne puisse déplacer ; les volets et les rideaux, dont seront munies les fenêtres, protégeront contre la lumière du dehors.

A moins de contre-indication de la part du médecin, le lit d'un malade doit, si la chose est possible, être fait tous les jours, secoué et aéré.

Pendant ce temps, le malade est dépo-

sé sur un autre lit, s'il ne peut rester levé ou assis sur un fauteuil

Jamais les vases destinés à recueillir les urines ou les déjections ne doivent séjourner dans la chambre ; ils doivent être, chaque fois qu'ils ont servi, nettoyés avec soin, et ne jamais être imprudemment placés sous le lit ou dans une table de nuit, qui deviendrait rapidement un foyer d'infection.

La toilette du malade, le changement du linge de corps ou des draps de lit seront exécutés le plus souvent possible, lorsque le médecin ne jugera pas qu'il ne peut être ainsi fait, pour des motifs que souvent lui seul pourra apprécier.

Enfin, les pansements seront fidèlement exécutés aux heures prescrites ; ils devront coïncider avec le moment choisi pour la toilette, mais ne jamais avoir lieu au moment du renouvellement de l'air dans la chambre, celui-ci devant précéder ou suivre, selon la nature de la maladie.

(Le Petit Médecin).

---

#### TEINTURE POUR LES CHEVEUX, D'AYER

---

La lotion pour les cheveux, connue sous le nom de "Ayer's Hair vigor", remède qui doit rendre aux cheveux blanchis leur couleur et leur vigueur primitive, se compose, d'après une analyse récente, de

3	parties	acétate de plomb,
2	"	fleur de soufre,
14	"	glycérine,
80	"	d'eau.

L'usage de cette teinture est rendu dangereuse par la présence du plomb.

---



---

 POMMADES POUR TEINDRE LES  
CHEVFXUX
 

---

Le professeur Haskovec recommande comme base, pour la préparation des pommades destinées à teindre les cheveux, un mélange de 100 gr. de lanoline et 20 gr. de saindoux, aromatisé à volonté avec de l'essence de rose ou autre.

Pour teindre les cheveux gris dont la couleur primitive était le châtain, on ajoute à cette pommade une solution de 5 gr. nitrate de Bismuth et 3 gr. acide citrique dans 20 gr. de glycérine.

S'il s'agit au contraire de teindre des cheveux blanchis qui avaient été noirs auparavant, on ajoute à la pommade servant d'excipient une solution de 2 gr. d'extrait de brou de noix et 3 gr. d'acide pyrogallique, dans la quantité d'eau strictement nécessaire. Ces deux pommades réussissent fort bien. — (*La Science Pratique*).

---

 FALSIFICATION DE L'HUILE DE FOIE  
DE MORUE
 

---

L'entrepreneur chargé d'enlever, des halles de Paris, toutes les ordures, fait de très bonnes journées, dit-il, lorsque le service sanitaire saisit et fait jeter à la voirie les poissons pourris, les moules avariés, les huîtres avancées, etc. Non seulement le charretier est payé pour enlever ces produits infects, mais encore il vend 10 francs chacun de ces tombereaux, à deux *fabriques d'huile de foie de morue*. Il y a, en effet, aux environs de Paris, des industriels qui *fabriquent* l'huile de foie de morue destinée aux malades de la capitale !

(Revue intern. des falsifications)

---

 LA VARIOLE A GRANBY.
 

---

Le 20 de ce mois, M. M. les Drs Pelletier, secrétaire du conseil provincial d'hygiène, et Laberge, Officier de santé de cette ville, se sont rendus à Granby pour juger par eux-mêmes de l'intensité du fléau.

Une jeune fille de onze ans, Mlle Roussel, est morte, vendredi, chez son père, à trois milles du village de Granby, dans les conditions suivantes : il y a onze jours, la picote s'est déclarée dans la famille Roussel, qui se composait du père, de la mère et de quatre enfants.

En août dernier, David Roussel, frère de la défunte, est mort dans la *Post House* de Springfield, Mass., de la picote. Il laissa à sa maison de pension une valise remplie de linge. Cette valise fut apportée chez son père il y a quelque temps par la femme d'un autre frère de la défunte. Les autorités sanitaires de Springfield avaient déclaré que la valise pouvait être transportée sans danger.

Cependant, la famille Roussel la fit placer dans un hangar. Il y a une couple de semaines, M. Roussel ouvrit la valise pour faire l'analyse de ce qu'elle contenait. La petite fille se rendit au hangar, et prit dans la valise un mouchoir avec lequel elle s'amusa quelque temps. Bientôt elle fut atteinte d'une variole maligne, dont le germe était sans doute dans ce mouchoir fatal. Cette enfant n'était pas vaccinée.

Le maire de Granby, M. Simon Mack, a pris toutes les précautions voulues, ainsi que le Dr Gatién, qui a soigné la défunte. La famille Roussel a été mise en quarantaine, et restera ainsi encore quinze jours, c'est-à-dire durant la période d'incubation. Non loin de la maison, un gardien a été placé qui porte des vivres à la famille, mais les dépose à la barrière. C'est le seul cas qui se soit encore déclaré.

---

## L'AUTOMNE.

L'influence de l'automne sur l'homme est analogue à celle qu'éprouvent les végétaux et la plupart des animaux. " Il semble, dit Foster, qu'en cette saison il y a un dépérissement de la nature : la chaleur, la vivacité de la lumière et de l'air, tout subit un affaiblissement ; le règne végétal se flétrit ; les fruits de la terre pourrissent ; l'homme et les animaux languissent ; il y a une tendance aux dégénération humorales."

Les maladies varient nécessairement en raison des âges et des dispositions constitutionnelles. Les fièvres éruptives et les affections lymphatiques dominent dans l'enfance ; les maladies pulmonaires et typhoïdes, dans l'adolescence ; chez les adultes forts et vigoureux se produisent des affections congestives, inflammatoires et rhumatismales ; chez les vieillards, les maladies de cœur et de l'appareil urinaire, les apoplexies et les hydropisies ; chez la femme, les troubles de la menstruation et du système nerveux.

Les premiers froids impressionnent d'autant plus vivement que l'organisme n'y est pas préparé. Telle température au printemps, après les froids de l'hiver, paraîtra tiède et agréable, qui sera difficilement supportée en automne, après les chaleurs de l'été. L'inconstance du temps, devenue proverbiale dans notre pays, sévit surtout à cette époque de l'année. Toutes ces brusques variations atmosphériques ne se font pas sans amener un ébranlement et des troubles fonctionnels, contre lesquels l'organisme réagira d'autant plus difficilement qu'il est plus délicat, plus impressionnable, comme chez les enfants, les vieillards et les valétudinaires.

Les exercices au grand air, si pén-

bles en été lorsque le corps est énérvé par la chaleur, sont indispensables en automne : ils rétablissent l'équilibre nécessaire entre les divers appareils, et rendent à l'organisme la force et la vigueur. Rien n'active mieux les différentes fonctions, rien n'avive d'avantage l'appétit, ne rend les digestions plus régulières, n'entretient mieux la circulation, ne calme plus complètement le système nerveux, et ne donne un sommeil plus profond et plus réparateur, que des exercices modérés, bien réglés, exécutés à l'air libre. C'est un des moyens hygiéniques les plus efficaces pour combattre les maladies nerveuses, si communes à notre époque, pour prévenir certaines affections provenant de l'accumulation dans le sang des matières devenues impropres au jeu régulier de la vie, goutte, pléthore, obésité, pour développer la faculté de résister aux vicissitudes atmosphériques.

Un des exercices favoris de l'automne, mais que tout le monde ne peut se permettre, c'est la chasse. Cette utile diversion aux habitudes sédentaires, qui occupe et distrait l'esprit et fortifie le corps, convient parfaitement aux fonctionnaires, aux magistrats, à tous ceux exerçant des professions qui obligent à peu de mouvement. Mais pour être bon chasseur, il faut être jeune et robuste. Pour les vieillards et les faibles, cet exercice est trop fatigant et expose à trop de dangers.

En automne, l'appétit, fortement aiguisé par le grand air et par l'exercice, réclame une alimentation plus abondante et plus substantielle. Les gourmets trouvent facilement alors les moyens de flatter leur goût et de varier leur régime habituel. Les gibiers de toute espèce, les fruits les plus variés sont à ce moment abondants. L'hygiène, en désaccord parfois avec l'art culinaire, tout en admettant que les

viandes de gibier présentent en général des qualités savoureuses et même nutritives, supérieures à celles des animaux domestiques, les considère comme moins digestives et plus excitantes. Elle recommande d'en user avec modération, et, malgré toute l'autorité de Brillat-Savarin, elle rejette d'une façon absolue l'usage des viandes corrompues, avancées, dites faisandées, ainsi que certains raffinements culinaires fort appréciés par les vrais amateurs.

En général le gibier à chair blanche le perdreau, la caille, le faisan, le lapin aussi, est plus tendre et plus facile à digérer. Les animaux à viande noire, la bécasse surtout, le plus indigeste des gibiers, doivent être interdits aux estomacs délicats et aux convalescents. Le lièvre, proscrit par Moïse, ne convient pas aux personnes disposées aux affections cutanées; les grives, aux gouteux, dont elles réveillent, dit-on, les accès.

Le gibier, aliment de luxe, est peu accessible aux petites bourses; les fruits en revanche sont abondants en automne, et peuvent figurer sur toutes les tables. Poires, pommes, prunes sont consommées par tous, et, pourvu qu'elles soient bien mûres et bien sucrées, et qu'on n'en fasse pas d'excès, elles constituent des aliments d'assez facile digestion. Après les repas elles sont lourdes; mieux vaut les consommer le matin et à jeun. La cuisson remédie à leur défaut de maturité.

Le raisin est, parmi les fruits, un des plus rafraîchissants, des plus nutritifs, des plus digestifs. Les pêches sont un peu crues, mais pourtant faciles à digérer.

A l'arrière saison, il est indispensable de se prémunir contre les vicissitudes atmosphériques par des habillements chauds et en laine, sans toutefois tomber dans les excès de précau-

tion ridicules.—Le corps surchargé de vêtements se couvre au moindre mouvement, d'une transpiration abondante qui, en s'évaporant, refroidit le corps et l'expose aux affections catarrhales.—Il faut se garer contre l'humidité, et porter de bonnes chaussures qui tiennent les pieds toujours secs.

Grâce à ces précautions, on peut continuer à vivre beaucoup au grand air qui enduret les constitutions. Dans des pays aussi variables que le nôtre, c'est en soumettant le corps, dès l'enfance, à des exercices bien ordonnés qu'on parvient à contrebalancer les abaissements de la température.

Dr V. DE VAUGLEROY.

(Du mouvement hygiénique.)

#### BULLETIN MENSUEL

La statistique suivante, touchant la mortalité de la Cité de Montréal, a été dressée pour le mois de septembre dernier.

Les causes de la mortalité se résument comme suit :

Rougeole.....	21
Diphthérie.....	21
Croup.....	7
Coqueluche.....	1
Fièvres typhoïdes.....	23
Méningite Cérébro. Spin.....	1
Erysipèle.....	1
Autres fièvres.....	2
Dysenterie.....	4
Diarrhée.....	50
Choléra Infantum.....	42
Autres maladies zymotiques.....	4
Cancer.....	3
Phtisie... ..	51
Autres maladies constitutionnelles...	10
Encéphalite... ..	7

Apoplexie .....	1
Paralysie.....	5
Convulsions.....	9
Autres maladies du système nerveux.....	21
Maladies de cœur.....	12
Autres maladies des organes de la circulation.....	3
Bronchite.....	14
Pneumonie.....	12
Autres maladies des organes respiratoires .....	5
Entérite.....	22
Autres maladies des organes digestifs.....	10
Maladies des organes urinaires.....	9
Autres maladies locales.....	6
Naissance prématurée.....	12
Dentition.....	15
Vieillesse.....	5
Débilité.....	60
Autres maladies de développement.	3
Accidentelles.....	12
Chirurgicales.....	1
Autres causes.....	2
Inconnues.....	2

QUARTIERS

Saint-Gabriel.....	32
Sainte-Anne.....	39
Saint-Antoine.....	58
Saint-Laurent.....	32
Saint-Louis.....	62
Saint-Jacques.....	75
Sainte-Marie.....	102
Ouest.....	1
Centre.....	1
Est.....	4
Hochelaga.....	9
Saint-Jean-Baptiste.....	39
Inconnus.....	..
Hôpital Civique.....	..
Hôtel-Dieu.....	15
Hôpital Notre-Dame.....	3

Hôpital anglais.....	7
Autres institutions.....	5
Total.....	
492	

Les Canadiens français sont au nombre de 364, autres catholiques 64, protestants 67.

Comme le démontre le tableau ci-dessus, la fièvre typhoïde, la diphtérie, la phthisie, la rougeole, occupent une large place dans le chiffre de la mortalité de notre ville. A ce propos nous redirons pour la centième fois : notre Bureau de Santé est inefficace dans l'exécution de ses fonctions, tant qu'il n'y aura pas plus de science pratique et de fermeté de caractère chez le personnel de ce département de la santé publique, tant que le département n'aura pas de prépondérance sur tous les autres départements qui intéressent la santé, tant que l'Officier de Santé n'aura pas pour collègue un ingénieur-en-chef et un architecte attachés à son Bureau, et des hommes de police sanitaire bien déclinés ; tant que, enfin, l'officier de santé ne sera pas revêtu de pouvoirs plus absolus, nous aurons toujours à déplorer la mauvaise administration de l'hygiène municipale. Nous voulons des réformes ; nous voulons que l'on comprenne l'importance d'un Bureau d'Hygiène Municipale, en se pénétrant bien de ces paroles d'un éminent homme d'Etat d'Angleterre : La vie d'un homme représente un capital qu'il importe à toute administration de bien conserver et de faire profiter. Encore une fois, Messieurs les Ediles, accordez les réformes nécessaires à notre Bureau de Santé.

LA VARIOLE AU CANADA.—La variole a fait sa réapparition au Canada. Toronto menace de devenir le siège d'une épidémie ; on nous informe que Granby est aussi menacé d'une invasion par cette

terrible maladie. Déjà le Conseil Provincial d'Hygiène dirige les opérations de ces côtés pour surveiller la marche du fléau, et l'éteindre, si c'est possible, avec les moyens que l'hygiène met à sa disposition.

S'il est un temps où la vaccination doit être pratiquée, c'est surtout à l'approche de la maladie. A la profession Médicale de la Province de Québec de faire noblement son devoir. Le médecin n'est pas seulement un homme dans l'art de guérir les maladies. L'apostolat du médecin est de secourir l'humanité souffrante; mais sa mission la plus sublime est d'étudier les misères du peuple, de suivre la marche des maladies régnantes de par le monde et de chercher, par tous les moyens que lui enseigne la science médicale, à assurer la plus grande somme de santé à chacun.

A l'œuvre, dignes Confrères!

REPRODUCTIONS. — The Sanitary Record de Londres, Angleterre, reproduit l'intéressant travail de notre excellent ami et Collègue, M. A. Hamon, de Paris, sur *de l'emploi des tuyaux en plomb pour la conduite des eaux alimentaires.* Comme le lecteur a pu le voir déjà, cette importante étude est faite spécialement pour ce journal. Ce qui ajoute encore de la valeur à ce travail, c'est que le Rédacteur du journal anglais se donne la peine de le traduire pour ses lecteurs. Honneur à notre ami Hamon.

Ce n'est pas la première fois que notre journal a les honneurs de la reproduction en langues étrangères. Déjà nombre de fois nous avons eu ce plaisir de l'Italien, de l'Espagnol, du Danois, du Turc, de l'Allemand, du Suédois, etc. Nous faisons aujourd'hui ces remarques en faveur de la position qu'occupe notre journal vis-à-vis les autres publications

étrangères; nous sommes heureux de la faire connaître à nos lecteurs.

DR J. I. DESROCHES.

#### DE L'EMPLOI DES TUYAUX EN PLOMB

POUR

#### LA CONDUITE DES EAUX ALIMENTAIRES (1)

PAR

A. HAMON (DE PARIS)

Membre des Sociétés française, espagnole, russe, florentine d'Hygiène, de la Société d'Hygiène de la province de Québec, de la Société de climatologie d'Alger, de la Société d'Hygiène de Palerme, de l'associazione Nazionale italiana di gli scientifici, letterati ed artisti, bibliothécaire de la Société d'Hygiène de l'Enfance, etc.

*L'homme se tue plutôt qu'il ne meure.*

(FLOURENS)

#### CHAPITRE IV

#### *Enumération et brève relation des cas d'intoxication saturnine dus aux tuyaux de plomb pour conduites d'eau.*

Comme la femme de César, l'eau alimentaire ne doit pas même être soupçonnée.

(Arago)

En 1873, à Avranches, deux séries d'intoxications graves. Guérison. (Paris.)

A Tours, 1869, intoxications à la préfecture. (Quelques traits de l'histoire physico-chimique et naturelle de l'eau, par le Dr Brane.)

Un cas à Constantine. Il nous a été communiqué par le Dr Racle. — Coliques, lésion gingival; guérison.

Onze cas signalés par Gantrelet.—1 mort.—Eau ferrugineuse. — Tuyau de pompe. (Répertoire de pharmacie et journal de chimie médicale, Paris, 1883.)

Nombreux cas à Nancy, par Poincaré (Cosmos les Mondes, 1884, Paris.)

Un cas à Gérardmer, Vosges.—G. A. Hirou ;— mort. Tremblement de tous les membres, douleurs abdominales, vomissements.—Des vaches et autres animaux furent aussi malades. (Cosmos les Mondes, 1884, Paris.)

Deux cas à Gambois, — morts. — Sachot. — (Revue britannique, septembre 1873, Paris.)

Plusieurs cas à Paris, survenus à la suite d'absorption de l'eau des fontaines Wallace du bois de Boulogne, où l'eau séjourne. Figaro, 24 mars 1886, Paris.)

Quatre cas à Paris, Dr Moizard.—Gastralgie, inappétence, douleurs abdominales, constipations, vomissements, céphalalgie, liseré gingival.—Ces quatre cas étaient dans la même famille. (Revue d'hygiène et de police sanitaire, 19 juin 1879, Paris.)

Communauté religieuse où plusieurs élèves furent intoxiqués, Dr Vaucourt. (Courrier des tribunaux, 30 novembre 1873, Paris.)

Famille atteinte d'intoxication à Paris, Dr Thorens. (Revue d'hygiène et de police sanitaire, 15 juin 1879, Paris.)

Deux cas peu graves, par Chevallier. Tuyau et citerne en plomb. (Annales d'hygiène publique et de médecine légale, 1853, tom. 50, p. 329, Paris.)

Deux cas graves à Lyon, communiqués à M. Hamon, par M. de Lavalet.— Enfants, guérison ; 1872.)

Un cas à Versailles, Dr Rabot.

(Etude sur les eaux potables et le plomb, de A. Hamon, 1884, Paris.)

Accident de l'école normale de Versailles, Dr Rabot. Etiologie et diagnostic très difficiles. Coliques, troubles de la vue. L'école fut licenciée. (Etude sur les eaux potables et le plomb, de A. Hamon, 1884, Paris.)

Famille malade à Rochechouart Hte-Vienne. (Rapport général sur les travaux des conseils d'hygiène publique et de salubrité de la Hte-Vienne, de 1875 à 1877, Limoges, 1878.)

Un cas à Puteaux, en 1887, Dr Roulin.—Pas de liseré gingival, contracture des orteils.—Analyse de l'eau, contenait du plomb. (Journal de médecine de Paris, p. 774—75, 11 Décembre 1887, Paris.)

A Paris, intoxication de plusieurs personnes par les produits d'un pâtisseries qui, pour la préparation de la pâte, se servait d'eau distribuée par des tuyaux de plomb ; Dr A. Bertherand. (Gazette médicale de l'Algérie, 15 Août 1881, Paris.)

Quatre cas à Philippeville, Dr E. Richard. L'enquête faite démontra que depuis 7 ans, en Algérie, il y avait eu de nombreux cas semblables. (Revue d'hygiène et de police sanitaire, Paris, 1880.)

Un cas communiqué par M. du Moncel. (Etude sur les eaux potables et le plomb, de M. A. Hamon, Paris, 1884.)

Deux cas à Neuilly-sur-Seine.—Coliques, guérison.—(Liberté, 8 Octobre 1873, Paris.)

Quelques accidents mortels.—Bous-singault.—Eaux riches en nitrates. (Compte-rendu de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, p. 463, Septembre 1874, Paris.)

Duvergie dit, dans son traité de médecine, que les habitants de plusieurs villes ont éprouvé des accidents saturnins par suite de l'établissement de tuyaux de plomb pour la distribution des eaux.)

Plusieurs cas graves à Paris, par Vernois. (Moniteur scientifique du Dr Quenneville, Décembre 1873, Paris.)

Neuf cas à Uriage-les-Bains,—2 morts,—Diagnostic fort difficile. Des animaux,—vaches et chevaux,—furent aussi malades, M. L. Wagner. (Empoisonnement par l'emploi des tuyaux de plomb pour la conduite des eaux potables et des boissons alimentaires, Paris, 1887.)

ALLEMAGNE—Plusieurs cas, deux mortels.—Eau douce et sans acide carbonique. Tuyaux fortement corrodés. Dr Muller Beninga. (Viertel-Jahrschrift, für gerichtliche, Medecin, Berlin 1877, p. 311, vol. 27).

Deux malades à Sprockhoevel, Westphalie, Dr Lemer. Eau de puits douce, pompe, tuyaux de 16 mètres de long, 0 millig. 5 à 1 millig. 6 de plomb par litre. (Arbeiten, aus dem Kaiserlichen gesundheitsamt, 1887, p. 496).

Quatre-vingt-douze malades à Dessau. Soixante-sept maisons dans 27 rues furent atteintes, 1886, Dr Rochter. Tous ses malades étaient intoxiqués par les conduites d'eau en plomb. (Arbeiten, aus dem Kaiserlichen gesundheitsamt, 1887, Berlin).

Le Dr Pulmann a rapporté six observations d'intoxication saturnines survenues à Offenbach-sur-le-Mein. Dans deux cas il s'agissait de vieux tuyaux, et dans deux autres cas, de tuyaux neufs. Les malades, au nombre d'une dizaine, habitaient des maisons différentes; plusieurs furent gravement atteints. (Deutschen Vierteljahrsschrift

für öffentliche Gesundheitspflege, p. 267, 1887. Braunschweig).

BELGIQUE.—Une famille malade à Bruxelles, Leroy. (Annales d'hygiène publique et de médecine légale, 1854, Paris).

ESPAGNE.—La fréquence de la colique à Madrid est attribuée par Luzuriaga à l'emploi des tuyaux de plomb, pour la distribution des eaux. (Revisita de Obras publicas, Madrid, 1866).

RUSSIE.—Plusieurs cas au palais de Saint Pétersbourg, survenus il y a une dizaine d'années; Dr Baron de Maydell.—Eau de la Néva pure, matières organiques. (Congrès international d'hygiène, 1873, Bruxelles).

SUÈDE.—Plusieurs cas à Stockholm, en 1863.—Constipations, diarrhée, haleine fétide, Drs Humberg et Martin.—Guérison; scorbut évolué chez deux enfants, malades en même temps que l'intoxication. (Forhandlingar vid Svenska Lakare Sällskapet samman.—Komster, p. 222--23, 29 Septembre 1863, Stockholm.)

PAYS-BAS.—Dr le Mans rapporte beaucoup de cas à Middelburg, île de Walcheren,—pendant plusieurs années.—Eau de pluie canalisée par des tuyaux de plomb. (Weekblad voor Genes Kunde, 1871, N° 4.)

N. B.—L'énumération qui précède, quoique incomplète, prouve donc, sans qu'on puisse le nier, que des accidents sont survenus par l'usage des tuyaux de plomb, pour la canalisation des eaux dans les maisons.

---

Notre *Traité Élémentaire d'Hygiène Privée* est sous presse, et sera mis en vente à la fin du mois de novembre prochain. Il comprendra douze leçons et un glossaire pour servir l'intelligence du lecteur.

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts,  
ponts, arpentages publics et particu-  
liers, subdivisions cadastrales.

{ Plans et devis pour constructions civiles  
et religieuses, établissements industriels,  
constructions privées.  
Expertises, arbitrages, expropriations.

## J. EMILE VANIER

INGENIEUR CIVIL ET SANITAIRE.

ARPENTEUR PROVINCIAL, ARCHITECTE.

BUREAUX : NO 61 RUE ST-JACQUES

**MONTREAL.**

**Brevets d'invention**, Marques de Commerce

Dessins de Fabriques, Droits Auteur (Canada et Etranger),

Les Corporations et le public sont respectueusement invités  
à correspondre

---

---

### INSTITUT VACCINOGENE

*A Messieurs les Médecins,*

Cet établissement a été fondé par le Gouvernement Provincial dans le but de fournir à notre population un vaccin pur, et par le fait même, faire cesser cette antipathie qui existe, non contre la vaccination, mais contre l'emploi de vaccin provenant de l'étranger.

Cet Institut Vaccinogène, à l'instar de ceux de la France et de l'Angleterre, est soumis à une surveillance rigoureuse de la part du Gouvernement, et nul vaccin ne peut être livré au commerce avant d'avoir été préalablement inspecté; ainsi Messieurs les Médecins peuvent être parfaitement certains qu'en s'adressant à cet établissement ils recevront toujours de la lymphe très pure, ne causant jamais de ces accidents regrettables que l'on a déplorés trop fréquemment, après s'être servi de ces vaccins contenant des corps étrangers, v.g. pus, sang, débris de tissus, etc., etc., et que l'on rencontre malheureusement trop souvent dans le commerce.

Le vaccin n'est garanti d'une manière positive que pendant l'espace de trois semaines, et afin qu'il n'y ait pas d'erreur ou de duperie, chaque enveloppe contenant le vaccin portera la date de l'emmagasinage et la signature du Médecin Gérant.

PRIX.—Une boîte contenant 10 pointes \$1.00.

Une remise libérale est accordée aux Bureaux de Santé et à Messieurs les Pharmaciens.

DR ED. GAUVREAU, *Propriétaire et Gérant.*



MAISON FONDÉE EN 1859.

HENRY R. GRAY,

CHIMISTE-PHARMACIEN

**144, - RUE ST-LAURENT, - 144**  
**MONTREAL.**

---

*Medecins, Hôpitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges, Universités  
etc., fournis de Drogues. Appareils chimiques à conditions  
libérales, au prix du gros, qualité garantie.*

---

BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

**C. A. PFISTER et N. FAFARD, M. D.,**

PROFESSEURS DE

PHYSIQUE ET DE CHIMIE A L'UNIVERSITE LAVAL

C. A. PFISTER, 1206 Rue Mignonne.

**MONTREAL.**

Analyses Chimiques, Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—Docimasie—Substances Pharmaceutiques—Produits Industriels—Denrées Alimentaires et Boissons—Examens Microscopiques—Recherches Toxicologiques, etc., etc.

Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, etc.

---

**A Messieurs les Curés.**

Nous adressons gratuitement le *Journal d'Hygiène Populaire* à messieurs les Curés. Notre but est de répandre le plus possible l'hygiène, cette belle science de l'éducation physique et morale de l'homme. L'hygiène est un art qui s'enseigne et qui s'apprend; elle promet à la Société des hommes vigoureux, fiers de leurs devoirs. C'est pourquoi nous prions notre Clergé canadien, toujours animé du plus pur patriotisme pour notre population, de vouloir bien nous aider dans notre tâche. Pour donner un caractère d'actualité à notre publication, nous avons besoin de connaître, entre autres choses, le mouvement de la population. C'est pourquoi nous aimerions à avoir les chiffres des naissances et des décès aux différents âges de la vie, et une connaissance aussi exacte que possible des cas de maladies contagieuses dans toutes les municipalités de cette province.

Nous avons pris cette décision en considérant l'effroyable gaspillage de vie, de santé et de forces qui résulte de l'absence, dans les familles, des saines notions sur l'art de se conserver. Messieurs les Curés jouissent de l'estime du peuple Canadien; leur parole est religieusement écoutée. Ils peuvent par conséquent beaucoup faire pour l'hygiène. C'est pourquoi nous comptons que nos efforts seront couronnés de succès.

L'ADMINISTRATION